

## Introduction

La politique d'achat des Carrefours jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île vise à gérer plus efficacement les achats effectués. La politique permettra aussi d'atteindre les objectifs environnementaux adoptés par l'équipe et de modifier des habitudes pour une meilleure gestion.

Le principe des 4RV est appliqué, soit dans l'ordre **R**epenser les automatismes, la **R**éduction à la source, la **R**éutilisation, le **R**ecyclage ainsi que la **V**alorisation. Le premier et le deuxième R, soit repenser sa consommation et la réduction des achats, constitue le principal enjeu, puisque c'est d'abord l'aspect environnemental qui est privilégié dans nos choix.

Cette démarche d'achat vise à recourir à des approvisionnements (produit et prestations) plus respectueux de l'environnement. Elle s'inscrit dans le cadre d'une gestion responsable et citoyenne des achats.

Le choix des achats éco-responsables seront en progression selon les apprentissages. C'est pourquoi la politique est provisoire et soumise à des améliorations continues.

## Quelques principes :

Application des 4RV : Repenser sa consommation/Réduction de sa consommation/Réemploi, réutilisation/Recyclage

- S'assurer que nous n'avons pas déjà l'article avant de le commander. Pour ce faire, il faut s'informer auprès des autres et entreposer les achats au même endroit.
- Bien planifier les quantités nécessaires de nourriture lors des commandes à un traiteur pour des repas lors de rencontres.
- Favoriser : L'achat en vrac, les grands formats, les produits durables, la vaisselle réutilisable, les produits équitables à prix raisonnable (tout le café et le thé par exemple), etc.
- Demander aux fournisseurs et fabricants d'éliminer le plus possible les emballages excessifs.
- Lors de l'achat de photocopieurs ou d'imprimantes, opter pour des appareils offrant l'option recto verso et d'autres fonctions à portée environnementales, par exemple les photocopieurs munis d'une fonction de veille automatique pour économiser l'énergie ainsi que des appareils EnergyStar. Si possible, ne pas recourir à l'impression au laser; comme certains photocopieurs à haute vitesse. Les imprimantes au laser procèdent essentiellement par brûlage de la poudre dans le papier, ce qui rend le recyclage plus difficile.
- Favoriser l'achat de télécopieurs qui permettent de programmer la fréquence d'impression des reçus.
- L'achat d'un ordinateur portable permet la prise de note et évite ainsi l'impression de papier.
- Faire réparer l'équipement défectueux.

- Bien planifier les quantités nécessaires de nourriture lors des commandes à un traiteur pour des repas lors de rencontres.
- Favoriser l'achat du papier recyclé. Dans le cas des produits comme les enveloppes et les chemises, utiliser des produits non blanchis.
- Choisir des fournitures écologiques, réutilisables et durables (ex. : piles rechargeables).
- Utiliser des cartouches d'encre recyclées et/ou recycler nos cartouches d'encre (les offrir à des organismes de charité, par exemple MIRA)
- Pour l'impression publicitaire, demander aux imprimeurs d'utiliser des encres végétales. Elles couvrent une plus grande superficie pour une quantité donnée et sont plus faciles à enlever durant le recyclage que les encres à base de pétrole.
- Envoyer le matériel usagé dans des organismes d'économie sociale ou dans des écoles afin de prolonger leur durée de vie.
- Lors du renouvellement d'équipements informatiques, favoriser l'achat de grands écrans pour faciliter la lecture des documents à l'écran.
- Donner, recycler ou remettre à un organisme les équipements qui ne servent plus.
- Réviser régulièrement les abonnements aux revues et journaux afin de déterminer leur pertinence. Sont-ils lus ? Donner à d'autres organismes les revues échues au lieu de les recycler, dans le but de leur donner une deuxième vie.
- Faire l'acquisition de vaisselle durable pour les AGA et autres rencontres.
- Installer un logiciel servant à rediriger les télécopies de publicité reçues vers une boîte courriel. Sinon, aviser les « émetteurs de fax » (tels que les annonceurs de publicité, de formations, qui nous envoient régulièrement des informations par télécopieur) de le faire par courriel.
- Utiliser du papier non blanchi pour les mains et même une serviette, ainsi que du papier hygiénique recyclé à 100%.
- Lors de commandes au traiteur, demander de la vaisselle durable.
- Utiliser du savon à vaisselle (et à main) et des produits nettoyants biodégradables.
- Réutiliser le même distributeur à savon et le remplir avec un plus gros format.
- Favoriser l'achat responsable, les achats des artisans locaux, produits biodégradables et écologiques.
- Utiliser de la vaisselle lavable et réutilisable.
- Les assiettes de carton et les ustensiles de plastique sont utilisés que dans de très rares occasions, lors de repas pour les grands groupes.

- Effectuer l'entretien ménager en réduisant l'usage de produits chimiques lorsque des solutions naturelles sont disponibles.
- En hiver, appliquer de la pierre antidérapante au lieu du sel.
- Utiliser des sacs réutilisables lors des achats.

Articles « interdits » et solutions de rechange

- ◆ Verre de plastiques code 6 (on doit les jeter, nous avons des tasses et verres réutilisables)
- ◆ Tout article en styromousse (il existe des solutions de remplacement)
- ◆ Bouteilles d'eau (nous avons des pichets et de l'eau en bouteille de 18L)
- ◆ Bâtons de café (nous en avons plein! Ils peuvent être remplacés par des pâtes alimentaires ou des cuillères en métal)
- ◆ Piles (batteries) non rechargeables (préférer les rechargeables)
- ◆ Papier toilette non fait de recyclé et emballé individuellement (Cascades est un bon choix)
- ◆ Pailles (nous en avons plein!) pas vraiment utilisées
- ◆ Chemises (nous en avons plein!) (Les réutiliser)
- ◆ Élastiques (nous en avons plein!) (Nous en recevons gratuitement via la livraison des journaux et du courrier)
- ◆ Aérosols (très polluants, à remplacer par des vaporisateurs)